

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**Arrêté municipal n°111-2023**  
**Dérogation horaire du Café - Restaurant de la Place - Dommartin**

Monsieur le Maire de Dommartin,

**Vu** le code de la santé publique, notamment ses articles L3321-1 à L3355-8 relatifs aux débits de boissons,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2215-1,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-02-17-00002 du 17 février 2022 réglementant la police des débits de boissons et restaurants dans le département du Rhône,

**Vu** la demande de Mme Valérie DUCARRE, propriétaire de l'établissement du Café-Restaurant de la Place domicilié 7, place de l'Eglise – 69380 Dommartin,

**Considérant** qu'il appartient au Maire d'assurer le bon ordre, la sûreté et la tranquillité publique, notamment dans les cafés et autres débits de boissons,

### ARRETE

**Article 1** : Le café-restaurant de la Place situé 7, place de l'Eglise – 69380 Dommartin, est exceptionnellement autorisé à rester ouvert jusqu'à 23h00, le vendredi 6 octobre 2023 dans les limites de son établissement et de la terrasse attenante.

**Article 2** : Dans le cadre de la coupe du monde de rugby, la café-restaurant de la Place est autorisé à retransmettre le match France-Italie le vendredi 6 octobre 2023. Seuls les clients ayant réservé seront accueillis pour participer à cette soirée.

**Article 3** : La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

**Article 4** : Le présent arrêté sera obligatoirement affiché sur la devanture du Café de la Place par Mme Valérie DUCARRE, propriétaire de l'établissement.

**Article 5** : Le présent arrêté ne sera valable que pendant la période impartie. Il sera périmé de plein droit s'il n'en n'a pas été fait usage avant l'expiration du délai.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie de Dardilly  
Monsieur le Chef du Centre de secours des sapeurs-pompiers de La Tour de Salvagny - Dommartin  
Madame Valérie DUCARRE, propriétaire du café-restaurant de la Place  
Et publié sur le site de la Mairie.

Fait à Dommartin,  
le jeudi 5 octobre 2023,  
Le Maire, Alain THIVILLIER

Affiché le : 6.10.2023

